

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 12 février 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 5, 6 et 7 février 2018

2018 R12 Désignation des représentants du Conseil de Paris au sein de la Commission d'appel d'offres et au bureau d'adjudication de la commune de Paris.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris, en date du 23 janvier 2018, et son additif ;

Sur la proposition de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris,

Délibère :

Est désigné pour représenter le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal, au sein de la Commission d'appel d'offres et au bureau d'adjudication de la commune de Paris.

1 représentant, en remplacement de Mme Léa FILOCHE, démissionnaire, désignée lors de la séance des 19 et 20 mai 2014.

- M. Patrick BLOCHE

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO